



Publié le 18 octobre 2024

Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins a été saisi d'un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Heiderscheid, au lieu-dit « Bei Schaakskreuz » inscrits au cadastre de la commune d'Esch-sur-Sûre, section HE de Heiderscheid, sous les numéros 1225/4101; 1226/4097 et 1226/4081, présenté par le bureau d'études Papaya - urbanistes et architectes paysagistes s.a., pour le compte de Stugalux Promotion S.A..

Le projet en question est déposé pendant trente jours au secrétariat communal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Endéans ce délai, donc jusqu'au 18 novembre 2024 inclus, d'éventuelles observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Pendant la même durée, le projet est publié sur le site internet de la commune d'Esch-sur-Sûre www.eschsursure.lu. Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Eschdorf, le 14 octobre 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
le secrétaire, le bourgmestre,

